

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE

SÂLES



ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



N° 40

avril 2017

SOMMAIRE

La Coula, Route du Moulin, printemps 2017	La Une
Sommaire et numéros utiles	p. 2
Informations du Conseil communal	p. 3
Comptes 2016	p. 4 à 6
Assemblée communale du 2 mai 2017 : tractanda	p. 7
Résumé de l'assemblée communale du 6 décembre 2016	p. 7
Investissements 2017	p. 8 et 9
Informations générales	p. 10 et 11
Annonces	p. 12 et 13
Agenda des manifestations locales	p. 14
Sekulic 2017	p. 15
Formulaire d'inscription des bénévoles Sekulic 2017	p. 16

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00
Fermée le mercredi après-midi

NUMÉROS UTILES

Coupures d'eau
AVGG, Monsieur Michel Currat
☎ 079 436 72 02

Hydrantes et fuites d'eau
Monsieur Yves Zbinden
☎ 079 752 93 82

POPULATION DE LA COMMUNE

Nombre d'habitants	1451
Maules	342
Romanens	297
Rueyres-Treyfayes	160
Sâles	652

DEFIBRILLATEUR EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, un défibrillateur est disponible au Foyer St-Joseph 24h/24

JUSTICE DE PAIX

de l'arrondissement de la Gruyère
Rue de l'Europe 10
1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Sous la forme de brèves, dont certaines sont développées dans les pages suivantes du bulletin communal, le Conseil communal vous informe de ce qu'il se passe dans la commune :

Administration communale

Un contrat a été signé avec une nouvelle apprentie qui commencera son apprentissage d'employée de commerce en administration cet été. N'ayant pas reçu de candidature d'un jeune de la commune, notre choix s'est porté sur mademoiselle Chloé Pipoz de Riaz. Nous lui faisons d'ores et déjà nos vœux de succès.

Foyer St-Joseph

Les comptes 2016 du foyer St-Joseph sont à nouveau dans le noir. Nous profitons de remercier son directeur Jean-Pierre Jaquet et son équipe pour le travail fait.

Suite à la préparation au niveau régional de la mise en place de la nouvelle loi sur les séniors (LSen), le conseil de direction a décidé de réévaluer le projet d'agrandissement du foyer. Des nouvelles sur ce dossier vous seront données prochainement.

Finances communales

Les comptes 2016 sont également positifs, ce qui ne serait pas le cas sans la hausse d'impôt entrée en vigueur dans cet exercice. Une analyse détaillée vous est présentée aux pages 4 à 6 par notre vice-syndic responsable des finances, Nicolas Hassler.

Comme annoncé au mois de décembre, deux nouveaux investissements sont proposés. Ils vous seront présentés en détail à l'assemblée communale et un résumé est disponible en pages 8 et 9.

Les comptes communaux et du foyer sont disponibles sur le site internet de la commune www.sales.ch.

La Gruyère

De nombreux projets sont en cours de développement en Gruyère, comme vous avez pu le lire dans la presse. Le conseil communal de Sâles est très impliqué dans ces projets où plusieurs membres de notre conseil sont actifs. Nous ne manquerons pas de défendre au mieux nos intérêts et vous tiendrons informés des principales étapes.

Echange de zone à bâtir

La société de laiterie de Rueyres-Treyfayes doit agrandir sa porcherie afin de satisfaire à la législation sur la détention des animaux. Malheureusement, le moratoire imposé par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) empêche toute nouvelle mise en zone.

Le conseil communal a pu obtenir, par l'intermédiaire du système mis en place par l'ARG, la surface nécessaire provenant d'une commune gruérienne surdimensionnée en zone à bâtir. Le processus est actuellement en cours et la mise à l'enquête pourra se faire prochainement.

Affaires communales

Hormis les affaires courantes, toujours plus nombreuses, la commune a quelques défis majeurs à gérer. Il s'agit du probable déménagement futur de l'AES à Vaulruz afin de disposer de plus de places d'accueil, de la mise en place du futur cercle scolaire en adéquation avec la nouvelle loi scolaire, de la gestion de nos ruisseaux qui ne sont plus gérés par l'Etat, de la mise en place d'un concept communal pour les personnes âgées, etc...

Assemblée communale

Le conseil communal vous invite à l'assemblée communale du 2 mai 2017, dont l'ordre du jour est présenté en page 7. Il s'agira essentiellement de parler de comptes 2016 et des investissements supplémentaires. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguet - Syndic

COMPTES COMMUNAUX 2016

Comptes de fonctionnement

Suite à l'augmentation d'impôts votée le 1^{er} décembre 2015, le budget de fonctionnement tablait sur un bénéfice de CHF 161'008.10. Les comptes 2016 bouclent sur un résultat inférieur puisque l'excédent de produits est de CHF 116'195.87.

En passant en revue les différentes positions, les écarts par rapport au budget s'expliquent de la manière suivante :

	Positions	Comptes 2016	Différences par rapport au budget <i>Raisons principales</i>
00	Administration	Excédent de charges de CHF 407'516.77	Charges supérieures CHF 16'639.77
01	Ordre public	Excédent de charges de CHF 48'605.50	Charges inférieures CHF 3'621.60 <i>Meilleur résultat du Service des curatelles</i>
02	Enseignement et formation	Excédent de charges de CHF 1'526'539.77	Charges inférieures CHF 32'679.68 <i>Charges liées inférieures pour les écoles spécialisées</i> <i>Moins de dépenses pour les écoles de la commune</i> <i>Moins de dépenses sur les bâtiments</i> <i>Montant de CHF 19'918.00 en faveur de l'AES</i>
03	Culte, culture et loisirs	Excédent de charges de CHF 285'599.43	Charges supérieures CHF 26'068.78 <i>Dons aux sociétés de la commune plus importants</i> <i>Frais supplémentaires pour l'entretien du Centre sportif</i>
04	Santé	Excédent de charges de CHF 480'586.10	Charges inférieures CHF 23'348.90 <i>Frais pour les homes moins élevés</i>
05	Affaires sociales	Excédent de charges de CHF 603'544.45	Charges inférieures CHF 14'885.50 <i>Déplacement du poste « Accueil extrascolaire sous la position 02 Enseignement et formation à la demande du Service des communes » CHF 19'918.00</i>
06	Transports et communications	Excédent de charges de CHF 310'017.74	Charges inférieures CHF 21'028.66 <i>Moins de frais pour déneigement</i>
07	Protection et aménagement de l'environnement	Excédent de charges de CHF 100'648.69	Charges supérieures CHF 29'389.24 <i>Désherbage manuel du cimetière</i> <i>Entretien des ruisseaux (chantier de la Coula)</i>
08	Economie	Excédent de produits de CHF 24'890.24	Produits supérieurs CHF 10'912.24 <i>Meilleur résultat du triage forestier</i> <i>Meilleur résultat de la scierie</i>
09	Finances et impôts	Excédent de produits de CHF 3'854'364.08	Produits inférieurs de CHF 79'191.02 <i>Impôts inférieurs de CHF 81'463.25</i> <i>Impôts sur le bénéfice des personnes morales inférieurs de CHF 301'503.60</i> <i>Autres impôts supérieurs de CHF 220'040.35</i>
TOTAL	Bénéfice	CHF 116'195.87	CHF 44'812.23 (différence par rapport au budget)

La différence principale par rapport au budget 2016 est due au rendement nettement moins élevé de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

Pour ce qui est des impôts réguliers des personnes physiques (revenu et fortune) et des personnes morales (bénéfice et fonds propres), les recettes fiscales ne sont pas comptabilisées lorsque l'argent est encaissé ou facturé, mais selon le principe suivant :

Lors du bouclage 2016, il est tenu compte des taxations 2015 pour les contribuables taxés et d'une projection (chiffres 2014) pour les personnes pas encore taxées, afin d'estimer le montant d'impôt dû pour 2016.

Cette méthode est également appliquée aux sociétés. L'exercice est plus compliqué, puisque le bénéfice imposable est plus sujet à variations. Lors du bouclage des comptes communaux 2016, il faut tenir compte des résultats 2016 alors que les sociétés elles-mêmes n'ont, pour la majorité, pas bouclé leurs propres comptes.

Compte « Impôts sur le bénéfice des personnes morales » inférieur de CHF 301'503.60 :

Différence impôts 2014	./. CHF	36'318.05
Différence impôts 2015 selon taxation et estimation	./. CHF	100'402.95
Estimation impôts 2016 revus à la baisse par rapport au budget	./. CHF	<u>164'782.60</u>
	./. CHF	301'503.60

Ce manque à gagner est compensé en partie par des revenus irréguliers supérieurs dans les positions suivantes :

Impôts sur les prestations et bénéfices en capital	+ CHF	59'255.35
Impôts sur les gains immobiliers et plus-values	+ CHF	63'749.10
Diverses autres positions	+ CHF	<u>97'035.20</u>
	+ CHF	220'040.35

En résumé, on peut dire que les comptes s'équilibrent et qu'ils sont conformes au budget, hormis une baisse des rentrées fiscales des personnes morales avec laquelle il faudra malheureusement s'habituer à l'avenir.

Cet état de fait conforte l'augmentation d'impôts votée, mais la marge de manœuvre devient de plus en plus faible compte tenu des nouvelles obligations attendues (nouveau CO, frais de transports scolaires à la charge de la commune, centre sportif régional, vieillissement de la population, etc.), ce qui peut être considéré comme préoccupant.

Compte tenu du résultat, le Conseil communal propose l'utilisation suivante du résultat 2016

Résultat avant répartition	CHF	116'195.87
./. Amortissement direct du véhicule utilitaire acquis en 2016	CHF	57'384.20
./. Attribution à la réserve pour investissements futurs	<u>CHF</u>	<u>50'000.00</u>
Solde viré en augmentation de la fortune	CHF	8'811.67

Comptes d'investissements

Alors que le budget de fonctionnement enregistre les dépenses et les produits relatifs à un seul exercice, les comptes d'investissements enregistrent des dépenses pouvant s'étaler sur plusieurs exercices.

Les investissements étant fait sur plusieurs exercices comptables, vous trouverez ci-dessous la liste des montants investis en 2016.

	Positions	Budget		Montant investis par années
290.503.00	Rénovation Ecole Maules	CHF 84'000.00 Voté le 09.12.2014	Montant investi en 2015 Montant investi en 2016 Total de l'investissement Différence L'investissement est terminé	CHF 62'485.20 CHF 12'522.40 CHF 75'007.60 ./. CHF 8'992.40
620.501.00	Plan quinquennal des routes	CHF 16'000.00 Voté le 11.12.2012 CHF 973'420.00 (montant à la charge de la commune) Voté le 29.04.2014	Montant investi en 2013 Montant investi en 2014 Montant investi en 2015 Montant investi en 2016 Total de l'investissement à ce jour ./. Subventions à ce jour ./. Participations de privés Montant investi à ce jour L'investissement n'est pas terminé	CHF 15'000.00 CHF 430'585.20 CHF 605'827.70 CHF 402'314.45 CHF 1'453'727.35 ./. CHF 683'329.00 ./. CHF 160'087.05 CHF 610'311.30

620.506.00	Achat de véhicules et machines	CHF 57'384.20 Voté le 06.12.2016	Montant investi en 2016 L'investissement est terminé	CHF 57'384.20
700.501.00	Liaison AVGG Sâles-Maules	CHF 230'000.00 Voté le 09.12.2014	Montant investi en 2016 L'investissement n'est pas terminé	CHF 217'160.25
720'501.00	Construction nouvelle déchetterie	CHF 30'000.00 Voté le 13.12.2011 CHF 600'000.00 Voté le 29.04.2014	Montant investi en 2014 Montant investi en 2015 Montant investi en 2016 Total de l'investissement Différence (TVA récupérée CHF 46'482.38) L'investissement est terminé	CHF 436'436.95 CHF 140'609.80 CHF 4'446.97 CHF 581'493.72 ./ CHF 48'506.28
790.501.50	Plan d'aménagement local	CHF 10'000.00 Voté le 14.12.2010 CHF 50'000.00 Voté le 13.12.2011	Montant investi en 2012 Montant investi en 2013 Montant investi en 2014 Montant investi en 2015 Montant investi en 2016 Total de l'investissement L'investissement n'est pas terminé	CHF 11546.60 CHF 31'905.05 CHF 4'449.60 CHF 12'148.20 CHF 1'519.45 CHF 61'568.90

Les décomptes finaux des investissements ont été vérifiés par l'organe de révision. Il s'agit notamment :

1) Rénovation de l'école de Maules

Le budget a été respecté, le montant investi étant de CHF 75'007.60 alors que le budget prévu était de CHF 84'000.00. Des factures effectives moins élevées sont la raison de ce meilleur résultat.

2) Achat d'un véhicule d'édilité

Le montant correspond au montant annoncé.

3) Construction de la nouvelle déchetterie

Notre commune étant nouvellement soumise à la TVA sur les taxes de déchets, il nous a été possible de récupérer la TVA sur les investissements consentis à ce chapitre. La TVA ainsi récupérée correspond à la différence entre les montants votés et les montants investis. Pas de dépassement donc dans ce poste, puisqu'il en résulte une différence de CHF 48'506.28 par rapport à l'enveloppe votée.

Au mois de décembre 2013, l'Assemblée communale avait accordé une enveloppe de CHF 125'000.00 en faveur de l'assainissement des chauffages et citernes dans différents bâtiments communaux.

En 2015, un montant de CHF 9'205.15 a été investi pour la mise en conformité du local citernes de l'école de Rueyres.

La législation en vigueur ayant changé entre temps, il ne nous a pas été possible de poursuivre ce programme d'entretien.

En effet, les communes ne sont plus autorisées à remplacer des chauffages à mazout par des installations identiques, mais doivent favoriser des énergies plus propres selon le standard minergie, y compris pour les anciens bâtiments, ce qui est nouveau.

Une première étude a été faite pour un montant de CHF 7'678.80 afin d'étudier la possibilité de mettre en place une centrale de chauffe à bois pour les bâtiments de la Rosaire. Une partie de l'enveloppe accordée sera utilisée pour étudier différentes variantes. Des investissements importants devront être réalisés dans un avenir plus ou moins proche.

Une information encore plus détaillée vous sera fournie lors de l'assemblée communale. Les comptes de fonctionnement, d'investissement et le bilan figurent sur le site internet et sont à disposition au guichet communal durant les heures d'ouverture.

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 02 MAI 2017

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 02 mai 2017, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 06 décembre 2016
(le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée ; il est à disposition à l'administration communale à Sâles durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune).
2. Comptes 2016 du Foyer St-Joseph
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
3. Comptes communaux 2016
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) comptes d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
 - d) approbation
4. Investissements 2017
 - a) Etude de la revitalisation du ruisseau de la Sionge, secteur Pra Bocca / Gisetta - hameau de La Sionge
 - b) Aménagement d'un trottoir, secteur Vers chez Descloux - Romanens
5. Divers

Le Conseil communal de Sâles



RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 06 DÉCEMBRE 2016

62 citoyennes et citoyens étaient présents lors de l'assemblée du 06 décembre 2016.

Budget 2017 du Foyer St-Joseph

Les budgets de fonctionnement et d'investissement 2017 ont été approuvés. Les investissements consistent en des mesures de sécurité au feu et voies de secours, la mise à niveau de la centrale d'appel des malades, l'achat d'un élévateur, le remplacement de 15 lits électriques et un report d'investissement de 2015 du crédit d'étude pour l'agrandissement du Foyer.

Investissement complémentaire 2016 : véhicule utilitaire communal

L'assemblée communale a voté l'achat d'un véhicule utilitaire pour un montant de CHF 57'384.00.

Budget communal 2017

Le budget de fonctionnement 2017 prévoit un bénéfice estimé de CHF 71'887.75. Le budget d'investissement se solde avec un excédent de charges de CHF 446'200.00 qui ne sont que des reports d'investissements en cours. Aucun nouvel investissement n'est présenté pour 2017. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

Plan financier 2017-2021

Le Conseil communal présente le plan financier 2017-2021 tenant compte des coûts induits par les investissements à prévoir dans le futur, les nouvelles tâches dévolues aux communes ainsi que les souhaits exprimés par les citoyens.

Réception des citoyens nés en 1998

23 jeunes citoyens de la commune sont nés en 1998. 11 d'entre eux étaient présents pour leur première assemblée communale et 5 excusés.

INVESTISSEMENTS 2017

ETUDE DE LA REVITALISATION DU RUISSEAU DE LA SIONGE secteur Pra Bocca / Gissetta—hameau de La Sionge

Depuis plus de deux ans, les Communes de Sâles, Vulruz et La Verrerie planchent sur un projet de revitalisation du Ruisseau de La Sionge, secteur « Pra-Bocca », qui s'étend de l'autoroute (vers la Gissetta) jusqu'à la route cantonale au hameau de La Sionge.

Ce projet a été mis sur pied car les curages traditionnels ne sont plus permis. Or, ce tronçon souffre de problèmes d'écoulement de drains et il est apparu comme opportun d'intégrer ces mesures d'assainissement à une revitalisation. Un premier concept a été élaboré et validé par les trois Conseils communaux et les services cantonaux en 2016. Ses buts sont d'abord de régler la question des écoulements de drains, mais aussi de satisfaire à divers objectifs environnementaux, ce qui permet de bénéficier d'importantes subventions.

Afin de poursuivre ce travail et de définir un projet avec des mesures concrètes, en entente avec les propriétaires et exploitants riverains, un bureau d'ingénieur doit être mandaté. Des offres ont été demandées pour l'élaboration du projet, l'approfondissement des études ainsi qu'un devis et un concept d'entretien et de suivi. Le montant de l'offre du bureau choisi est de CHF 100'019.-.

Dès lors, le Conseil communal sollicite un crédit d'investissement de CHF 61'600.- pour cette étude, représentant la participation de la commune de Sâles. Une clé de répartition provisoire définit les participations comme suit : Sâles 56%, Vulruz 34% et La Verrerie 10%. Le financement de cet investissement est prévu par un emprunt bancaire.

Le Conseil communal précise que les subventions cantonales et fédérales, estimées à 80%, ne seront accordées que lorsque le projet aura été concrétisé (obtention du permis de construire et réalisation). L'Office fédéral des routes OFROU a lui aussi d'ores et déjà confirmé une participation, en raison notamment des écoulements de l'autoroute A12.

En résumé, la demande de crédit s'articule de la manière suivante :

Montant de l'offre :	CHF 100'019.-
Divers et imprévus :	CHF 9'981.-

Total	CHF 110'000.-

Participation de la commune de Sâles : CHF 61'600.-



AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR secteur Vers chez Descoux à Romanens

Depuis de nombreuses années, nous constatons une constante augmentation du trafic routier dans nos villages, de ce fait, sur certains tronçons, la sécurité des piétons notamment des enfants n'est pas assurée.

Suite à la demande de quelques citoyens de Romanens, la commune vous présente le projet de construction d'un trottoir à la hauteur du quartier de la Grotte. Ce tronçon de route est particulièrement dangereux pour les piétons, car il est très étroit et le trafic y est dense et rapide (résultat du radar à l'appui).

Le projet prévoit la réalisation d'un trottoir d'une longueur d'environ 270 m et d'une largeur de 1.65 m en bordure de la route communale de Romanens, dans le secteur « Vers chez Descoux », plus précisément, depuis l'immeuble de la rte de Romanens 39 (chez M. Guy Suard) jusqu'à l'immeuble de la rte de Romanens 57 (chez M. Olivier Droux) compris. Afin d'assurer de bonnes conditions de sécurité pour les piétons, une bordure haute (12 cm) délimitera le bord de chaussée. Cette bordure sera abaissée au droit des accès.

Le coût de ce chantier d'aménagement s'élève à environ à CHF 400'000.00. Le financement de cet investissement est prévu par un emprunt bancaire.



ORCOC

ORCOC Bassin-Sionge



Un futur départ d'un des membres au sein de l'Etat Major de l'ORCOC nous a été annoncé. De ce fait, nous recherchons une personne de la commune de Vuadens, Sâles ou Vaulruz pour le remplacer.

Celle-ci aura pour tâche de collaborer à l'établissement de dossiers sur les risques communaux ou sur des plans d'engagements en cas de catastrophes naturelles ou autres. Elle participera à des cours de formation ainsi qu'à 6-8 séances de travail annuelles. Toutes ces tâches sont rémunérées.

En vous engageant dans cet EM ORCOC, vous vous investissez dans la vie d'une région et vous assurez aussi la sécurité des citoyennes et citoyens de nos communes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :
M. Jean-Luc Thomas, chef ORCOC Bassin-Sionge. Vuadens T 079 276 44 80 ou
Mme Corinne Pittet, présidente de la commission intercommunale. Sâles T 079 818 94 67.

Merci de vous investir pour la communauté.

Le comité intercommunal et le Chef ORCOC

REDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE

Nous rappelons que L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Le droit à la réduction naît au plus tôt le 1^{er} jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS. (Art. 7a Ordonnance du Conseil d'Etat du 08.11.2011).

Le nouveau formulaire 2017 est à disposition sur le site internet de la commune www.sales.ch. Cliquez sur l'onglet téléchargements puis formulaires. La notice annexée vous renseignera sur la manière de remplir la demande, les conditions d'octroi ainsi que les coordonnées de la Caisse de compensation pour tous renseignements complémentaires.

Le questionnaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et remis à la Caisse cantonale de compensation AVS au plus tard jusqu'au 31 août. La requête doit être accompagnée des documents requis pour l'examen du droit.

TRANSPORTS PUBLICS : NOUVEAUX HORAIRES

L'introduction du nouvel horaire des transports publics dès le 10 décembre 2017 amènera de grands changements dans notre région et nos villages.

Les projets d'horaires seront publiés du lundi 29 mai 2017 au dimanche 18 juin 2017, soit pendant 21 jours.

Nous vous invitons vivement à les consulter et à prendre position.

Les informations seront disponibles sur le site www.projet-horaire.ch.

Vous y trouverez les nouveaux horaires des lignes 254 et 258 notamment et les démarches à entreprendre afin de faire part de vos remarques.

Les autorités communales ont été consultées sur l'avant-projet et nous avons déjà fait part de certaines remarques que nous espérons avoir été prises en compte.



BOURSE D'ETUDE ET D'APPRENTISSAGE

Nous rappelons que les apprentis/es et étudiants/es de la commune peuvent bénéficier d'une bourse communale de CHF 200.– par année scolaire.

Pour obtenir cette bourse, la personne doit apporter à l'administration communale une attestation de formation de l'année scolaire concernée ainsi que ses coordonnées bancaires jusqu'au 31 août de l'année scolaire écoulée : au plus tard le 31 août 2017 pour l'année scolaire 2016-2017.

La bourse est versée à partir de la première année de formation professionnelle jusqu'à l'âge de 20 ans (20 ans durant l'année scolaire concernée).

L'ensemble des bourses seront versées en une fois par la caisse communale durant le mois de septembre au plus tard le 30 septembre de l'année scolaire écoulée.

CSPI LA SIONGE

Le samedi 8 octobre 2016, le CSPI La Sionge a été inspecté par l'ECAB, selon les directives en vigueur qui stipulent que chaque corps doit être contrôlé périodiquement.

Les différents exercices de cette inspection ont été notés par les cap Francis Panchaud, Jacques Grandjean et Stéphane Giller. 13 officiers et 62 sapeurs étaient convoqués.

Les hommes du CSPI La Sionge ont exécuté l'exercice d'intervention majeur sur les sites de la menuiserie Pittet Frères à Vaulruz et celui de Bumotec à Vuadens.
Nous remercions ces deux entreprises de leur collaboration.

L'intervention principale et les exercices spécifiques ont tous été notés selon les critères bien à très bien. La très bonne motivation des sapeurs a aussi été relevée.

Au niveau administratif, les contrôles de l'effectif, des livrets de service, visites médicales, programme de travail annuel, moyens d'alarmes, etc... ont également été contrôlés et tous les critères ont été reconnus conformes aux normes Frifire.

L'équipement des hommes, le matériel et les véhicules du Corps ont également été reconnus conformes et en très bon état, tout comme le local qui permet de travailler correctement.

Au vu de l'excellent résultat obtenu lors de cette inspection, les Conseils communaux de Sâles, Vaulruz et Vuadens saisissent cette occasion pour féliciter Monsieur Willy Carrel, Commandant du feu, Messieurs Marc Sudan et Michel Crausaz, Commandants remplaçants, Monsieur Olivier Richert fourrier, ainsi que tous les cadres et tous les sapeurs-pompiers du Corps intercommunal La Sionge pour l'excellent travail effectué, pour le temps et les compétences ainsi mis au service de la collectivité. Félicitations à tous pour cet excellent résultat, et encore merci !

A relever qu'une journée portes ouvertes des locaux du CSPI La Sionge à Vaulruz sera organisée cet automne, à une date encore à confirmer.



ANNONCES



Suite à l'interdiction d'utiliser des produits désherbants dans les espaces publics, le Conseil communal recherche une personne de confiance disponible quelques heures par semaine pour le désherbage manuel du cimetière.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous adresser à l'administration communale ou auprès de Madame Caroline Favre au 079 359 51 70.



Le Foyer St-Joseph est à la recherche de chauffeurs bénévoles afin d'assurer les trajets tels que transferts des résidents, rendez-vous médicaux, etc...

Aucun permis de conduire spécial n'est requis.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de contacter le Foyer St-Joseph au 026 917 90 00.

DECHETTERIE

La déchetterie est ouverte toute l'année

MARDI	18h00—19h00
VENDREDI	17h30—19h00
SAMEDI	9h00—11h30



Durant le Sekulic la déchetterie sera fermée les samedis 17 et 24 juin 2017 en raison des restrictions de circulation. Nous vous remercions de votre compréhension.



Dans notre commune, les agriculteurs prennent en charge le gazon et le compost pour les épandre sur les champs. Cette solution évite une prise en charge par une installation coûteuse de recyclage.

Les sachets ne doivent pas être mis avec le compost, même s'ils sont biodégradables. Bien qu'ils soient recyclables, la plupart mettent plusieurs mois avant d'être biodégradés et certains ne le sont pas du tout !

Rappel : Les bouteilles de lait en PE ne doivent pas être déposées dans les bennes prévues pour le recyclage du PET.

Merci de votre compréhension.

VELOS VOLES : LES BONS GESTES

Comme partout en Suisse, des vélos sont volés sur notre territoire. Il s'agit pour la plupart du temps de vol d'usage, ils sont souvent abandonnés sur la voie publique après utilisation.

Lorsqu'ils sont retrouvés, il est difficile d'identifier leur propriétaire et de le leur restituer. Ces vols découragent de nombreuses personnes désirant s'équiper ou se rééquiper de ce mode de transport écologique.

Afin de prévenir ce genre de désagrément :

Prenez votre vélo en photo :

Vous aurez ainsi une base pour porter plainte auprès de la police et il sera ainsi plus facilement identifiable.

Acheter un bon antivol,

C'est la meilleure protection contre le vol.

Cadenasser toujours votre vélo, même à l'intérieur de votre garage ou devant votre maison.

Marquez votre vélo d'un autocollant avec vos coordonnées afin qu'au cas où votre vélo est retrouvé, vous puissiez en être informé directement (un autocollant avec vos coordonnées sur le cadre peut suffire !)



La police fribourgeoise a mis en place un service afin de gérer au mieux les vols de vélos et de cyclomoteurs et d'annoncer les cycles abandonnés :

Toute information relative à la découverte de 2-roues doit être transmise, par courriel, à l'adresse suivante : Fourrieres-2-roues@fr.ch. Les informations suivantes sont nécessaires : marque et couleur, numéro de cadre, immatriculation, lieu de découverte/entreposage, date de découverte.



HEUREUX ANNIVERSAIRE MADAME LINA ECOFFEY

Madame Lina Ecoffey a fêté ses nonante ans le 22 janvier et Monsieur Armand Barras a également fêté ses nonante ans le 27 mars.

Les membres du Conseil communal leur ont rendu visite à cette occasion.

Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé !



HEUREUX ANNIVERSAIRE MONSIEUR ARMAND BARRAS

AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES

Avril 2017

Dimanche 23 avril : Loto de la Société de tir, au Restaurant La Couronne

Du 27 au 30 avril : Chants du 1er mai par les Sociétés de jeunesse, selon programmes

Mai 2017

Samedi 13 mai : Concerts "Charmey's voices" à 20h00, salle La Lisière

Juin 2017

Dimanche 4 juin : Loto des écoles, au Restaurant La Couronne

Vendredi 9 juin : Course à Travers Sâles, au Centre sportif

Dimanche 11 juin : Loto des cadets, au Restaurant La Couronne

Jeudi 15 juin : Concert de la Société de musique, à La Scierie à Maules

Samedi 17 et dimanche 18 juin : Tournoi Sekulic, au Centre sportif

16 au 18 juin : Tir au sanglier, au stand de tir

Jeudi 22 et samedi 24 juin : Tournoi Sekulic, au Centre sportif

Juillet 2017

Dimanche 2 juillet : Loto du Chœur-mixte, au Restaurant La Couronne

Dimanche 23 juillet : Dîner villageois, à Maules

Lundi 31 juillet : Fête nationale, à Maules

Septembre 2017

Dimanche 17 septembre : Rallye organisé par le FC La Sionge

Samedi 30 septembre : spectacle de l'Association culturelle, salle La Lisière

Novembre 2017

Samedi 4 novembre : Concert « Gloria de Vivaldi », à l'église de Sâles

Dimanche 5 novembre : Loto du Foyer St-Joseph, au Restaurant La Couronne

Dimanche 19 novembre : Loto des Jeunes tireurs, au Restaurant La Couronne

Décembre 2017

Dimanche 3 décembre : Spectacle de l'Association culturelle, salle La Lisière

Mercredi 6 décembre : St-Nicolas

Jeudi 7 décembre : Distribution des sapins de Noël, à La Scierie Maules

Samedi 9 décembre : Concert de l'Avent, salle La Lisière

Mardi 26 décembre : Loto de la Fanfare, au Restaurant La Couronne

Janvier 2018

Dimanche 7 janvier : Loto de la Société de gymnastique, au Restaurant La Couronne

Du 26 au 28 janvier : Théâtre de la Société de jeunesse de Sâles, lieu à déterminer

Février 2018

Les 2 et 3 février : Théâtre de la Société de jeunesse de Sâles, lieu à déterminer

Les 10 et 11 février : Repas de soutien de la Fanfare, à la Scierie à Maules

Samedi 24 février : Spectacle de l'Association culturelle, salle La Lisière

Mars 2018

Les 2 et 3 mars : Concert de la fanfare, salle La Lisière

Samedi 24 mars : Coupe de printemps, au Centre sportif

Plus d'informations sur le site internet de la commune www.sales.ch.



MÉMORIAL SEKULIC 2017 À SÂLES

Ça s'approche!

Du 17 au 24 juin 2017, le FC La Sionge accueillera le Mémorial Sekulic au Centre sportif à Sâles. Une grande première pour notre club! Près de 5000 enfants, âgés de 6 à 12 ans, animeront cet incontournable rendez-vous annuel cantonal, le plus grand de Suisse romande, sous le regard de 15'000 parents, grands-parents et spectateurs. Trois journées complètes de football sont prévues.

PROGRAMME

Samedi 17 juin 2017

Dès 8 h	Tournoi des Juniors E
Dès 19 h	Souper spectacle à la salle polyvalente La Lisière à Sâles
A 20 h 30	Pièce théâtrale <i>A tort ou à Raison</i> , par la troupe «Jamais le Dimanche», de Catherine Ruedin
A 22 h 15	Concert du groupe <i>Bonny and Cloud</i> , de Matthieu Huwiler

Souper spectacle: billets en vente au prix de Fr. 70.-- pièce
Réservations au tél. No 077 / 488 80 28

Dimanche 18 juin 2017

Dès 9 h	Tournoi des Juniors F
---------	-----------------------

Jeuudi 22 juin 2017

A 20 h	Grand loto de 25 séries + bingo – Fr. 12'000.-- de lots en espèces à la salle polyvalente La Lisière à Sâles
--------	---

Samedi 24 juin 2017

Dès 8 h	Tournoi des Juniors D
A 11 h	Partie officielle
A 18 h	Tirage de la tombola

Bénévoles: nous comptons sur votre précieux concours

Le Comité d'organisation compte sur le bel élan de solidarité et d'entraide de la population et des sociétés locales. Celui-là même qui avait animé la Fête des musiques gruériennes en 2014 et la Rencontre des jeunes l'an passé, ainsi que d'autres organisations ultérieures. Aussi, comptons-nous sur votre précieux soutien pour subvenir aux 4800 heures de travail prévues. Quelque 800 bénévoles ainsi qu'une centaine d'arbitres seront les bienvenus pour la bonne marche de notre organisation.

Vous souhaitez participer à notre grand-messe du football en qualité de bénévole, d'arbitre? Vous trouverez toutes les cases horaires sur notre site internet www.sekulic2017.ch ainsi que sur le formulaire d'inscription au dos.

Grand merci pour votre bon accueil, votre collaboration et pour votre enthousiasme.

MÉMORIAL SEKULIC SÂLES 2017
Le Comité d'organisation

Formulaire d'inscription Bénévoles



Nom / Prénom
Année de naissance
Adresse
NPA / Lieu
Téléphones fixe..... Mobile

E-mail

Taille du T-shirt : S M L XL XXL XXXL

Merci d'indiquer vos disponibilités, nous essayerons de tenir compte au mieux de votre choix.

- A. Montage samedi 3 juin (7h-18h) mercredi 7 juin (18h-21h) samedi 10 juin (7h-18h)
 lundi 12 juin (18h-21h) mardi 13 juin (18h-21h)
 mercredi 14 juin (18h-21h) jeudi 15 juin (13h-18h) vendredi 16 juin (13h-17h)

Mise en place loto mercredi 21 juin (18h-21h)
Mise en place terrain juniors D vendredi 23 juin (18h-21h)

B. Durant la fête
Cochez pour chaque jour, l(es) horaire (s) ainsi que vos préférences (plusieurs)

Je suis disposé (e) à travailler plusieurs fois non oui fois la même journée des jours différents

- | | | | |
|---|--|---|---|
| Samedi 17 juin 2017
<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi | <input type="checkbox"/> Caisse
<input type="checkbox"/> Restauration
<input type="checkbox"/> Nettoyage | <input type="checkbox"/> Arbitres
<input type="checkbox"/> Tournoi
<input type="checkbox"/> Accueil personnel | <input type="checkbox"/> Parking
<input type="checkbox"/> Bars |
| Samedi soir ; soirée de Gala | <input type="checkbox"/> Caisse | <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Restauration |
| Dimanche 18 juin 2017
<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi | <input type="checkbox"/> Caisse
<input type="checkbox"/> Restauration
<input type="checkbox"/> Nettoyage | <input type="checkbox"/> Arbitres
<input type="checkbox"/> Tournoi
<input type="checkbox"/> Accueil personnel | <input type="checkbox"/> Parking
<input type="checkbox"/> Bars |
| Jeudi 22 juin ; Loto
<input type="checkbox"/> soirée | <input type="checkbox"/> Sommelière loto
<input type="checkbox"/> Service comptoir | <input type="checkbox"/> Vente abonnements/volantes
<input type="checkbox"/> Restauration (snack) | |
| Samedi 24 juin 2017
<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi | <input type="checkbox"/> Caisse
<input type="checkbox"/> Restauration
<input type="checkbox"/> Nettoyage | <input type="checkbox"/> Arbitres
<input type="checkbox"/> Tournoi
<input type="checkbox"/> Accueil personnel | <input type="checkbox"/> Parking
<input type="checkbox"/> Bars |

- C. Démontage Dimanche 25 juin (8h-18h) Lundi 26 juin (18h-21)

A retourner à :
Mélanie Waeber,
Rte de Villaz-St-Pierre 14,
1692 Massonnens

Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur notre site : www.sekulic2017.ch

Merci pour votre engagement.